BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010
BUDGET DE L'EAU

Le Budget Annexe de l'Eau reprend les résultats de clôture du Compte Administratif 2009 et les restes à réaliser.

Les sections s'établissent ainsi :

Section d'Exploitation

Après reprise du résultat 2010, la section s'équilibre à…….15.191,00 euros.

Section d'Investissement

Sans les restes à réaliser excédent de.....……..……113.471,92 euros,
Avec les restes à réaliser section équilibrée à..……482 573,00 euros.

Le financement des crédits reportés pour des travaux boulevard Célestin Romain, rue de Bagnères et pour de futurs travaux à la rue Basse est assuré par un emprunt de 250 000 euros.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la 2ème Commission, les Membres du Conseil Municipal :

1) approuvent le rapport présenté,

2) adoptent le Budget Supplémentaire 2010 du Budget Annexe de l'Eau qui s'établit en dépenses et recettes, avec les restes à réaliser, de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section d' Exploitation	**15.191,00 €**	**15 191,00 €**
Section d'Investissement	**482.573,00 €**	**482.573,00 €**
	497.764,00 €	**497.764,00 €**

3) précisent que le niveau de vote des crédits budgétaires est le chapitre,

4) autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes et documents découlant de la présente délibération.